



SENTIER DE GRANDE RANDONNEE DE PAYS DE LA BRENNE

Les étangs du cœur de Brenne 3 jours / 2 nuits 70 km

Le Parc naturel régional de la Brenne, appelé aussi le Pays des mille Etangs, se caractérise par une mosaïque de paysages où s'interpénètrent l'eau, les bois, les prairies et les landes. Blizon, Bellebouche, Le Sault, Renard, ... sont autant de d'étangs que vous longerez. Sauvage et mystérieuse, la Brenne se prête fort bien à la randonnée.

L'itinéraire est jalonné pendant tout le parcours en jaune et rouge.
Cartographie IGN 1/25000 : 2025 est et ouest et 2026 est et ouest

Les possibilités de ravitaillement sont mentionnées à la fin du pas à pas de chaque journée. L'itinéraire traversant peu de villages dotés de commerces, soyez vigilant aux recommandations.

Nous espérons que ce parcours répondra à vos attentes.

Si vous avez des remarques à faire sur l'itinéraire, n'hésitez pas à les communiquer à l'office de tourisme de Mézières-en-Brenne qui transmettra au service tourisme du Parc naturel régional de la Brenne.

1^{er} jour : Mézières-en-Brenne – Rosnay 25 km

Départ de l'office de tourisme de **Mézières-en-Brenne (1)**.

Prendre à gauche, la rue du Nord. Au stop, tourner à gauche direction **Azay-le-Ferron**. A la sortie de Mézières, quartier de la Sablonnière, prendre à gauche. Poursuivre tout droit sur la piste. A la croisée des chemins continuer tout droit. Sortir du bois en longeant un pré et à l'extrémité, tourner à gauche. Prendre à droite en direction d'un bois de sapins. Rester sur le chemin qui longe la route.

A l'intersection, prendre à droite et au stop à gauche. Après avoir franchi le pont (noter au passage le lavoir en bord de Claise), emprunter à gauche la ruelle qui vous amène à proximité du **prieuré de Saint Cyran** que vous contournez par la droite avant de vous faufiler à gauche entre des maisons. *Monastère fondé au VII^{ème} siècle par St Cyran sur des terres offertes par le roi Dagobert, il devint l'abbaye de Saint-Cyran-en-Brenne. Au XVII^{ème} siècle, l'abbé Jean Duvergier de Hauranne dit Saint-Cyran lance le jansénisme en France. Après son emprisonnement sous Richelieu, l'abbaye est supprimée en 1712 et vendue comme bien national en 1790. Le corps de bâtiment restant est la chambre des hôtes datant du XV^{ème} siècle.* Traverser la route et bifurquer à droite pour arriver face au parking de la salle des fêtes de **Saint-Michel-en-Brenne (2)**.

Prendre à gauche la D44 en direction de Rosnay (*sur la gauche, ne pas manquer l'observatoire de la Sous (3)*). Après la **ferme de Chérine**, prendre le chemin sur la gauche qui traverse la **Réserve naturelle de Chérine (4)** (l'entrée du chemin est marquée par une aire de stationnement et à droite se trouve les **Terres de Renard**). *Sur ce chemin, à droite, se trouve l'observatoire des Essarts et de l'autre côté du chemin un point d'écoute pour passereaux printaniers.*

Arrivé au croisement avec la route, prendre à droite. *De l'autre côté de la route se trouve les « Terres de Picadon » (5), petit parcours, aménagé par la Réserve naturelle de Chérine, qui traverse une mosaïque de milieux. Plus loin, sur la gauche en continuant à cheminer sur la route, se trouve la Maison de la nature et de la Réserve naturelle nationale de Chérine (6). Un arrêt y est recommandé (observatoires, exposition permanente, découvertes accompagnées l'après-midi en saison).*

Au stop, prendre à droite la D17 direction Douadic. Dans le premier virage, laisser la route sur la droite et prendre à gauche le chemin qui longe l'étang de Monmélier puis **l'étang Miclos (7)** (*nombreuses espèces d'oiseaux*). Traverser la petite route d'accès à Nozières et aller tout droit. A la route suivante (D44), prendre à gauche. Arrivé à un petit étang, prendre la piste sur la gauche. La laisser pour poursuivre, en face, en direction du bois. Continuer sur le chemin en appuyant à gauche.

Juste avant le **village de Loups (8)**, prendre à droite le chemin en herbe. Arrivé à la route, obliquer à droite. *Un prieuré y a été fondé au XI^{ème} siècle et au XVII^{ème} siècle. Il abrite aujourd'hui des chambres d'hôte.* Laisser le chemin privé et prendre sur la gauche entre étang et bassins. Continuer tout droit en direction des antennes du centre de transmission de la marine basé à Rosnay. *Vous allez découvrir des paysages caractéristiques de la Brenne avec ses landes appelées "brande"(9 , nom de la bruyère à balai, ses prairies, ses buttons et ses étangs. Attention, orchidées sur le chemin au printemps.* Appuyer à droite en direction de la **ferme de Coutant**. La longer par la gauche en bordure d'étang. Continuer en empruntant le chemin qui borde **l'étang du Blizon (10)**. *C'est un des plus anciens et des plus vastes étangs de Brenne, nombreux oiseaux à observer. Cet étang peut être pêché en été mais il ne s'agit aucunement d'une règle générale : les étangs sont pêchés en automne et en hiver de manière traditionnelle par vidange des étangs.* Arrivé au hameau du Blizon, traverser la route et poursuivre en face (à gauche du **four à pain(11)**). *Élément marquant du patrimoine rural, le four est un des témoins de la vie quotidienne du village.*

Ce four collectif est installé dans un bâtiment isolé, le fournil. La crainte de l'incendie et un accès facile pour tous expliquent son isolement. Il se compose d'une pièce au fond de laquelle s'ouvre l'entrée du four et à l'arrière, de la coupole du four qui occupe à peu près le même volume. Les murs sont maçonnés en moellons de grès montés à la terre. La coupole s'insère dans une sorte de berceau de briques qui contient les forces de poussée. La chambre et le cul de four sont couverts par une toiture à deux pans en tuiles plates. L'ensemble est enduit à la chaux naturelle. Le four est chauffé au bois, on l'estime assez chaud lorsque la voûte blanchit. Une fois chaud, on retire les cendres et la braise et on nettoie la sole avec un linge humide avant d'enfourner le pain précédemment travaillé dans la maie. On utilise également la chaleur du four pour cuire la viande, les pâtisseries et faire sécher les fruits en fin de chauffe.

Si vous avez choisi de vous héberger aux chambres d'hôtes du Maupas, suivre la route sur votre droite jusqu'au lieu dit le Maupas, demander à votre hôte qu'il vous indique le meilleur chemin pour rejoindre l'itinéraire du jour 2.

*Continuer sur la piste principale toujours tout droit pendant 4km jusqu'à la route. L'emprunter et appuyer à droite pour gagner le village de **Rosnay (12)**.*

Le camping se trouve sur votre droite à la sortie du chemin. Vous trouverez les chambres d'hôtes de la Crapaudine en face de l'église sur votre gauche.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces à Mézières-en-Brenne, épicerie à Saint-Michel-en-Brenne fermée samedi et dimanche après-midi.

2^{ème} jour : Rosnay – Bellebouche 28 km

Sortir du village de Rosnay par la **route de St Michel-en-Brenne (D44)** en direction du camping.

Au camping, contourner l'étang par la gauche en suivant l'allée et rejoindre le chemin se trouvant au fond sur la droite. Passer devant des bâtiments en ruines. A la Vignauderie, traverser la D32 et s'engager dans le chemin en herbe en face. A la petite route, bifurquer à droite et poursuivre ensuite sur le chemin de terre tout droit. Appuyer sur la droite et traverser le **hameau de la Collarderie**.

Arrivé à la route, prendre à gauche en empruntant le bas côté sur 1km (**attention à la circulation**). Peu après l'accès au **château de Sandillat**, s'engager sur le chemin qui monte sur à gauche et traverse un bois. *Vous accédez au sommet de la Brenne à 133 m d'altitude ! Vous êtes en fait sur un bouton, buttes de grès rouge ayant résistées à l'érosion qui caractérisent, avec les étangs et les landes, les paysages de Brenne.* Longer par la droite le **château du Bouchet**. (visites guidées en saison, magnifique vue depuis la terrasse). *Le géant de la Brenne datant du XIII^{ème} siècle a appartenu au seigneur Guy Sénébaud. Revenant des croisades, ce dernier a donné le nom de la mer Rouge au plus grand étang de Brenne (160 hectares en eau) lui rappelant la forme.* A la route, dans le virage, tourner à droite vers le hameau du Bouchet où se situe la **Maison du Parc (13)**. *Une halte s'impose pour y découvrir le diaporama sur la Brenne, l'exposition en cours ou tout simplement y manger. A votre disposition un espace dégustation et un espace de vente de produits locaux. Possibilité de pique-niquer sous une halle couverte derrière la Maison, au bord de l'étang. Vous y découvrirez aussi le bâti traditionnel d'une ancienne ferme du château avec ses murs aux pierres de grès rouge et ses tuiles plates ; la rénovation mixe la conservation du bâti ancien et une touche de modernité avec l'utilisation de l'aluminium. La Maison du Parc est aussi le siège du Parc naturel régional de la Brenne qui œuvre quotidiennement pour la préservation de son patrimoine naturel exceptionnel mais aussi pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.*

Du parking de la maison du Parc, emprunter la route sur la gauche. Franchir le stop et continuer en face la route de **l'étang de Montiacre** sur 2km. Traverser la départementale en direction de la **ferme auberge des Boutons à Rianvert** et gagner la **ferme de Bois Retrait** (producteurs fermiers). La dépasser et à la deuxième croisée de chemins, obliquer à gauche puis à droite à la fourche (**attention bien suivre les indications et le balisage, vous êtes passé ici la veille**). *Vous allez longer le site des étangs Foucault, sur la Réserve Naturelle Régionale Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault (14), observatoire sur la droite.*

A la route prendre à droite jusqu'au stop. Tourner à gauche direction Mézières-en-Brenne puis tout de suite à droite prendre le chemin en direction de **l'étang du Sault (15)**. Passer sur l'ouvrage de vidange de l'étang du Sault. Continuer à travers le sous bois. Arrivé à la route, l'emprunter à droite sur 100 mètres environ et bifurquer sur le premier chemin à gauche. Traverser la route et se diriger en face vers **l'étang des Charbonnières**. Continuer tout droit à la croisée des chemins.

Arrivé à la route, l'emprunter sur la gauche sur environ 500 m. Au « céder le passage », prendre à droite la route de Mézières-en-Brenne et tourner tout de suite à droite direction **le Pied du Tour**. Continuer le chemin en face. Rester sur la piste principale. Avant la **ferme de Tranchemule**, tourner à gauche. Contourner la ferme en faisant le tour des bâtiments. A la route prendre à droite et au stop, à gauche (D14). Continuer sur la route et au niveau de la ferme d'Usseau prendre le chemin à gauche sur la chaussée de **l'étang d'Usseau (16)**. Continuer sur le chemin à gauche et le suivre tout droit.

A l'étoile de chemins (**croix de Pessillot (17)**) prendre en face la piste sablée. Quitter la large piste et prendre sur la gauche. A la fourche, continuer par le chemin du milieu.

A la route prendre à droite. Traverser la **D 21 (18)** direction et poursuivre en face. *Cette route est appelée "route agricole". Les routes agricoles sont des routes créées sous le second Empire pour mettre en valeur des espaces considérés comme pauvres et insalubres comme la Brenne mais aussi les Landes, la Dombes ou la Sologne. Elles étaient conçues pour désenclaver ces espaces en permettant l'acheminement des produits nécessaires au développement de son agriculture (en Brenne : la chaux pour amender les terres acides), et l'exportation ensuite des productions agricoles. L'État finançait la construction des routes, laissant aux communes le soin de mettre à disposition les terrains. La D21 que vous traversez est l'une des 12 routes de ce type réalisées en Brenne entre 1860 et 1870. Sur la Brenne 225 km de chaussées ont été ainsi créées.* Laisser filer à gauche un premier chemin pour prendre le second à angle droit, quelque peu masqué par la végétation. Vous vous engagez ensuite sur la piste principale pour longer la queue de **l'étang de Bellebouche (19)**. *L'étang de Bellebouche est connu pour sa plage, c'est d'ailleurs le seul étang dans lequel la baignade est possible mais Bellebouche est surtout l'un des plus grands et des plus beaux étangs de Brenne. Avec ses landes, bois, buttons, c'est une formidable mosaïque de milieux favorable à une faune et une flore remarquables, notamment en queue d'étang là où sont situés les 3 observatoires. N'hésitez pas à y faire une promenade matinale avant de poursuivre votre route.* Quelques centaines de mètre plus loin après l'observatoire, quitter la piste principale, pour rejoindre à main gauche le bord de l'étang avant de remonter sur celle-ci. Profiter du **panorama côté falaises**. Rejoindre ensuite le **village nature de Bellebouche (20)**.

Ravitaillement sur le parcours : boulangerie-épicerie à Rosnay (fermée le jeudi), produits locaux et espace dégustation à la Maison du Parc. Attention, pas de ravitaillement possible à Bellebouche pour le pique-nique du jour 3 mais possibilité de panier pique-nique sur demande au village de vacances.

3^{ème} jour : Bellebouche – Mézières-en-Brenne par les Vigneaux 17 km

Dos au bâtiment d'accueil du village de vacances de **Bellebouche**, emprunter à gauche la route d'accès au site.

Prendre sur la gauche le premier chemin qui rentre en sous-bois puis longe la route. Franchir le petit ruisseau et au bord de la route départementale, prendre sur la gauche la piste parallèle. Franchir l'**Yoson**. Couper un premier accès à une ferme en empruntant une **ancienne ligne de chemin de fer**.

Au **stop** prendre à gauche la petite route passant à droite d'un étang. Au niveau du croisement avec le chemin de terre, suivre le balisage à droite pour rentrer plus rapidement sur Mézières-en-Brenne. **Nous vous proposons une variante qui emprunte l'un des circuits des plus belles balades du Parc D'un étang à l'autre, balisé en vert. A partir d'ici, il n'y a plus de balisage lisible dans le sens de votre progression.** Laisser le balisage du GRP partir à droite et poursuivre sur la route qui contourne la ferme de **Sainte-Clotilde (21)**. *Comme ses voisines **Saint-Georges ou Sainte-Marie**, cet ensemble de bâtiments correspond aux grandes fermes pilotes construites au XIX^{ème} siècle, dans le cadre du développement de l'agriculture sous Napoléon III.*

Au-delà de la **ferme de la Claise** traverser la route *dite route agricole, la plus longue ligne droite de Brenne* et prendre en face en direction des **Vigneaux**. Continuer sur le chemin qui longe le magnifique **étang des Vigneaux (22)**, contourner la ferme. Continuer sur la large piste. Laisser sur la droite l'accès à la **ferme de Marnoux**. Suivre la piste jusqu'à la route.

Emprunter cette dernière sur la droite sur 700 mètres, passer le petit pont sur le canal et s'engager à gauche sur le chemin de terre à travers les landes de genêts. Sur la gauche, se trouve **l'étang Bernadoux (23)**. *Vous allez voir plusieurs étangs sur cette portion d'itinéraire, ne faites pas de bruits pour pouvoir y observer la Cistude d'Europe, petite tortue aquatique d'1 kg environ ou encore une proche cousine de la sterne, la Guifette moustac qui niche sur les étangs Bernadoux, La Loge et Roux, pour ne citer que ces espèces.* Suivre le chemin de terre en passant entre les étangs. Couper l'allée privée qui dessert ceux-ci. Rejoindre la piste empierrée et prendre en face. Arrivé à une plantation de bambous (petit bâtiment) s'éloigner du bord d'étang pour prendre le chemin en herbe en face. Faire un angle droit à droite pour contourner un étang. Continuer sur le chemin empierré.

Traverser la route et appuyer à gauche le long de l'étang. Suivre le chemin qui contourne **la ferme des Guillaumières**. Au niveau d'une cabane en bois s'écarter de la digue de **l'étang de Bois Martin (24)** (*n'hésitez pas à sortir vos jumelles*) et descendre dans le chemin en sous-bois.

Au coin de la mare (**ferme de la Roche Marteau**) prendre la route à gauche sur 10m et de suite à droite. A la croisée de chemins, obliquer une première fois à gauche puis une seconde fois à la **jonction avec le balisage du GRP**.

500m plus loin s'engager, à droite, dans le sentier étroit à travers bois.

Franchir **la Claise par la passerelle métallique**. Poursuivre à droite et gagner le bord du chenal, site classé **Espace Naturel Sensible (25)** (géré par le Conseil Départemental). Longer celui-ci par le sentier de pêcheurs. Sur l'autre rive on distingue le camping et le stade. Ignorer les passerelles qui franchissent l'eau et continuer tout droit. A l'extrémité de l'aire de repos, emprunter sur la droite la passerelle. Longer les bâtiments de la maison de retraite et à la rue, tourner à gauche et de suite à droite. Au stop tourner à **gauche rue de l'église** et encore **à gauche rue du Pont Malientras**. Longer la place où se trouve le monument aux morts et tourner à droite route de

Saulnay pour atteindre **l'office de tourisme de Mézières-en-Brenne (26)** situé dans un ancien moulin.

Ravitaillement sur le parcours : attention, pas de ravitaillement possible à Bellebouche pour le pique-nique mais possibilité de panier pique-nique sur demande au village de vacances lors de la réservation (le camping est géré aussi par le village de vacances qui propose des chambres à la nuitée sauf de mi-juillet à mi-août). Tous commerces à Mézières-en-Brenne.